



# LES ARCEAUX CONCERTATION

**2<sup>e</sup> Réunion Publique**

**6 OCTOBRE 2021**

18h salle Guillaume de Nogaret

« En mai dernier, s'engageait une démarche de concertation autour d'une ambition commune : faire des Arceaux un quartier apaisé.

Un groupe de travail a été constitué pour réfléchir, avec les élus et les services, à la transformation de différents lieux de projet. Composé d'habitants volontaires, de commerçants, de représentants d'associations et d'écoles, il a permis de faire émerger de nombreuses propositions concrètes. Plus de 250 contributions ont par ailleurs été partagées sur la plateforme [www.participer.montpellier.fr](http://www.participer.montpellier.fr).

Autant d'avis et d'idées qui vont désormais nourrir la conception des aménagements. A commencer par la transformation - tant attendue - de la rue Saint-Louis dont les travaux débutent fin octobre par un important chantier de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Une réunion publique est organisée mercredi 6 octobre à 18h salle Guillaume de Nogaret pour faire le bilan de cette première phase de concertation et des actions déjà engagées ou à venir.

Seront notamment présentés les solutions retenues pour l'aménagement de la rue Saint-Louis, l'organisation du chantier qui s'engage et le nouveau plan de circulation mis en place à cette occasion.

Nous souhaitons que chacun puisse être partie prenante de ces transformations. Venez nombreux ! »



« Merci pour vos nombreuses contributions qui seront utiles aux projets. »

**Michaël Delafosse**

Maire de Montpellier

Président de Montpellier Méditerranée Métropole

**LES ARCEAUX,  
QUARTIER APAISÉ,  
C'EST PARTI.**

L'ambiance recherchée pour la rue Saint-Louis demain.  
Une rue partagée, végétalisée, où piétons et vélos sont prioritaires.  
Une rue vivante, active mais apaisée où la circulation automobile est limitée à la desserte riveraine.

[montpellier.fr](http://montpellier.fr)  
[participer.montpellier.fr](http://participer.montpellier.fr)





# LES ACTIONS ENGAGÉES



## SAUVEGARDER LE MICOCOULIER DU PLAN NARCISSA 1

**Début juillet**, le pied d'arbre a été désimperméabilisé afin d'améliorer son état sanitaire. À cette occasion, l'espace piétonnier a été étendu et végétalisé pour permettre la réinstallation des terrasses et donner plus de place à la convivialité.



## CRÉER «UNE RUE AUX ÉCOLIERS» DEVANT LES ÉCOLES CHAPTAL ET JEANNE D'ARC 2

**À la rentrée**, la contre-allée du boulevard des Arceaux a été piétonnisée. Cet aménagement transitoire sera complété en cohérence avec le projet de la rue Saint-Louis. À la demande des habitants, la végétalisation et la création de jeux sont mises à l'étude. Conséquence de cette piétonisation, des adaptations vont être mises en œuvre.

**Fin octobre**, le sens de circulation sera inversé au débouché de la rue Marioge (sous l'aqueduc) pour faciliter l'approvisionnement du marché et dissuader les excès de vitesse.



# LES PROJETS DÉCIDÉS



## TRANSFORMER LA RUE SAINT-LOUIS 3

Empruntée par plus de 7 000 véhicules chaque jour, la rue Saint-Louis est asphyxiée. Comme annoncé, elle sera transformée en une rue partagée avec priorité aux piétons et aux vélos ; une rue apaisée où la circulation automobile sera limitée à 20 km/h et réservée à la desserte riveraine. À l'occasion de ce changement, l'ensemble de ces canalisations (eau potable et d'assainissement) qui datent de plus de cent ans, sera renouvelé pour fiabiliser le réseau. **À partir de fin octobre** et durant toute la durée du chantier, les cheminements piétons seront maintenus et des déviations cyclables jalonnées. Le transit automobile sera quant à lui interrompu. **Livraison des aménagements définitifs fin 2022.**



## ADAPTER LE BOULEVARD DES ARCEAUX EN FAVEUR DES BUS ET DES VÉLOS 4

**Fin octobre**, le boulevard des Arceaux fera l'objet d'un réaménagement préfigurant la future ligne de bus express qui desservira le quartier. La circulation automobile sera réduite de trois à deux voies pour mieux faire respecter la limitation à 30km/h. La voie côté marché sera réservée aux bus et aux vélos. Côté opposé, le stationnement sera organisé en long pour dégager l'espace nécessaire à l'aménagement d'une piste cyclable unidirectionnelle.



## APAISER LA RUE ÉMILE ZOLA 5

En lien avec les travaux rue Saint-Louis, la rue Emile Zola sera coupée à la circulation automobile dans sa partie basse. Objectifs : éviter des reports de trafics de transit et offrir un nouvel espace public pour la vie de quartier. Des bacs végétalisés seront implantés, les terrasses étendues. Cet aménagement transitoire pourra évoluer et recevoir d'autres usages à définir en concertation avec les habitants et les écoles.



## RÉALISER UNE CONTINUITÉ CYCLABLE ENTRE LE VERDANSON ET GAMBETTA 6

À l'image de la rue Saint-Louis, la rue Bonnard sera aménagée en un espace public partagé avec priorité aux piétons et aux vélos. Compte tenu de son étroitesse, le stationnement ne pourra pas y être conservé. Dans le prolongement, les rues Gerhardt et Doria accueilleront un aménagement cyclable à double sens. Objectif : mettre en continuité le ring vélo du centre-ville.

**Livraison des aménagements fin 2022-début 2023.**



## SÉCURISER L'AVENUE DE LA GAILLARDE 7

À la demande des habitants, un trottoir sera aménagé et un alternat sera mis en place pour sécuriser le cheminement dans la partie la plus étroite de l'avenue de la Gaillarde.

**Livraison début 2022.**





## LES SUJETS À L'ÉTUDE



RENDRE LA PLACE MAX ROUQUETTE AUX PIÉTONS **8**



Aujourd'hui affecté au stationnement, ce lieu emblématique sera repensé dans le cadre d'un concours d'urbanisme (résultat au printemps 2022). La concertation a permis de faire émerger de nombreuses propositions pour son aménagement et ses usages futurs :

- planter des arbres et végétaliser massivement ;
- améliorer le lien piéton vers le parking Pitot ;
- mettre en scène la présence de l'eau, en rapport avec l'aqueduc ;
- développer des jeux pour enfants ;
- étendre le marché ;
- trouver des usages qui fassent vivre la place sans nuire aux riverains.

**Travaux d'archéologie préventive programmés fin 2021 sur le parking des Arceaux occasionnant sa fermeture temporaire.**



CRÉER UNE GRANDE COULÉE VERTE ENTRE LE PEYROU ET LE SQUARE BIR-HAKEIM  
REPENSAIR LA PLACE PIERRE FLOTTE ET LA RUE CLAPIÈS **9**

D'autres aménagements sont mis à l'étude dans le cadre de ce même concours. Là aussi, la concertation a permis de souligner des attentes fortes comme la sécurisation des cheminements boulevard Benjamin Milhaud. Ils seront présentés et discutés dans la suite de la concertation.



SÉCURISER LE CHEMIN DES ÉCOLIERS AVENUE D'ASSAS ET RUE PORTALIÈRE DES MASQUES **10**

Autre demande des habitants : améliorer le confort des piétons et des vélos en direction des écoles et des collèges. Des solutions sont mises à l'étude.



DESSERVIR LES ARCEAUX PAR UNE NOUVELLE LIGNE DE BUS EXPRESS



OPTIMISER L'OFFRE DE STATIONNEMENT

Créer des poches de stationnement gratuit de très courte durée devant les commerces.  
Favoriser l'usage du parking Pitot aujourd'hui sous-occupé (moins de 50 % en moyenne).



# RETOURS SUR

## LA 1<sup>ÈRE</sup> PHASE DE LA CONCERTATION | 6 mai - 23 juin |

### Quelques unes de vos 250 contributions sur [participer.montpellier.fr](https://participer.montpellier.fr)



Estelle - 23 juin 2021, 00:19

Bonjour.



Plusieurs points importants pour le quartier : apaiser la circulation du boulevard des arceaux et de la rue d'Assas. Depuis le sud du quartier, il n'y a pas vraiment d'itinéraire sécurisé pour permettre aux collégiens d'aller au collège Camille Claudel en vélo ou en trottinette. Par rapport au vélo, il serait intéressant de mettre en place des garages à vélo sécurisés comme il en existe sous forme de grosses boîtes que les résidents peuvent louer au mois ou à l'année. Le stationnement des vélos dans les appartements ou les petites maisons n'est pas toujours possible.



J'aime



Vélocité Grand Montpellier - 23 juin 2021, 00:05



De larges trottoirs pour les piétons, de chaque côté. Un espace central "roulant" pour les vélos (dans les 2 sens), et ouvert au seul trafic motorisé local, permettant un réel partage de l'espace et la sécurité de tous. Des espaces bien séparés, visuellement différents et identifiables facilement, pour que chacun se sente à sa place. Des arbres, de la verdure pour redonner un peu d'air à cette rue qui a été asphyxiée si longtemps... Une rue où parents et aînés n'auront plus peur, une rue où chacun pourra se déplacer en sécurité, quel que soit son âge et sa condition physique. Une rue vivante !



J'aime



sand - 22 juin 2021, 23:15



En parlant d'insécurité, hier soir la vitrine du coiffeur hommes angle bvd des arceaux et rue mariege a été brisée ! Les vols à l'arraché continuent ...

### Groupe de travail habitants

Le groupe de travail habitants composé d'habitants, de commerçants, de représentants d'associations a été très productif. Il s'est réuni à 4 reprises entre le 25 mai et le 30 juin pour des séances de travail, a initié de nombreux ateliers participatifs et mené une enquête sur les usages du marché des Arceaux.



Retrouvez la synthèse des contributions, les résultats de l'enquête réalisée notamment par les associations AVA, Vélocité et Jardins de la reine sur [participer.montpellier.fr](https://participer.montpellier.fr)

## LA CONCERTATION SE POURSUIT



Balade urbaine avec le groupe de travail habitants

### EN LIGNE

sur la plateforme participative dédiée [participer.montpellier.fr](https://participer.montpellier.fr)

du 6 octobre au 15 novembre 2021

### À LA RÉUNION PUBLIQUE

Mercredi 6 octobre 2021 à 18h

Salle Guillaume de Nogaret - 174, place Jacques Mirouze - Montpellier



### CALENDRIER

6 octobre 2021 : début de la 2<sup>e</sup> phase de la concertation en ligne.

6 octobre : 2<sup>e</sup> réunion publique.

25 octobre 2021 : démarrage des travaux rue Saint-Louis.

15 novembre 2021 : fin de la 2<sup>e</sup> phase de la concertation en ligne.

Printemps 2022 : 3<sup>e</sup> réunion publique.



Contribuez sur [participer.montpellier.fr](https://participer.montpellier.fr)